

## Les conceptions pré-nuptiales à Trois-Rivières comme indice de fidélité religieuse, 1850-1945

René Hardy

Volume 54, numéro 4, printemps 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005462ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005462ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hardy, R. (2001). Les conceptions pré-nuptiales à Trois-Rivières comme indice de fidélité religieuse, 1850-1945. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 54(4), 531-555. <https://doi.org/10.7202/005462ar>

Résumé de l'article

L'évolution des conceptions pré-nuptiales à Trois-Rivières est ici abordée comme indice de fidélité aux enseignements catholiques. Cette recherche a permis de constater que les Trifluviens en général manifestent un grand respect des prescriptions religieuses; qu'ils ont cependant un taux de cpn supérieur à celui des autres populations québécoises étudiées; que cet indice croît lentement au cours des années 1850-1900 et fait un bond au xxe siècle avec l'accélération de l'urbanisation; que la diminution de l'indice cpn en fin de période n'est pas due à une transformation des mœurs mais à la hausse des naissances illégitimes; que ce sont les populations ouvrières les plus pauvres et les moins bien intégrées à la structure paroissiale qui présentent un taux supérieur de cpn et conséquemment manifestent le moins de sensibilité aux enseignements catholiques.

# Les conceptions prénuptiales à Trois-Rivières comme indice de fidélité religieuse, 1850-1945

RENÉ HARDY

*Centre interuniversitaire d'études québécoises  
Université du Québec à Trois-Rivières*

**RÉSUMÉ** • L'évolution des conceptions prénuptiales à Trois-Rivières est ici abordée comme indice de fidélité aux enseignements catholiques. Cette recherche a permis de constater que les Trifluviens en général manifestent un grand respect des prescriptions religieuses; qu'ils ont cependant un taux de cpn supérieur à celui des autres populations québécoises étudiées; que cet indice croît lentement au cours des années 1850-1900 et fait un bond au xx<sup>e</sup> siècle avec l'accélération de l'urbanisation; que la diminution de l'indice cpn en fin de période n'est pas due à une transformation des mœurs mais à la hausse des naissances illégitimes; que ce sont les populations ouvrières les plus pauvres et les moins bien intégrées à la structure paroissiale qui présentent un taux supérieur de cpn et conséquemment manifestent le moins de sensibilité aux enseignements catholiques.

**ABSTRACT** • The evolution of premarital pregnancy in Trois-Rivières is studied as an indicator of fidelity to the teachings from the Catholic Church. This research allows to conclude that the population of Trois-Rivières shows generally great respect to religious prescriptions; that nevertheless Trifluvians have a higher percentage of premarital pregnancy than the other Quebec communities which have been studied; that the percentage grows slowly between 1850 and 1900, and leaps during the twentieth century, due to the acceleration of urbanisation; that the diminution of frequency of premarital pregnancy at the end of the period is caused by illegitimate births and not by a reform of moral conduct; that the poorest and least integrated to parochial sociability among the working class population have a higher percentage of premarital pregnancy and consequently are less influenced by the Church teachings.

L'HISTORIEN DISPOSE DE PEU D'APPUI pour apprécier, sur une longue période et d'une manière continue, la fidélité des populations catholiques aux enseignements ecclésiastiques. Jusqu'à maintenant, les études québécoises ont surtout pris en compte le respect de la prescription de la confession annuelle et de la communion pascale, deux indices de fidélité dont il est possible de suivre l'évolution dans les rapports paroissiaux adressés à l'évêque. Les premiers résultats de la recherche montrent que l'acceptation de ces prescriptions n'évolue pas au même rythme dans les diverses régions du Québec. Le redressement vers la conformité, qui se réalise partout, enregistre un retard marqué dans quelques diocèses. Nous aurions sans aucun doute une image encore plus contrastée si nous examinions la pénétration du précepte du jeûne, car ces enseignements heurtaient les habitudes et les conditions de vie des populations de travailleurs manuels, en particulier celles qui vivaient dans la pauvreté sur les terres en défrichement. Du reste, les curés des paroisses de colonisation étaient eux-mêmes réticents à insister sur l'obligation de se conformer à cette prescription qui privait les travailleurs d'aliments jugés nécessaires pour supporter leurs durs labeurs. D'où l'importance de diversifier les indices de la pénétration des observances du catholicisme dans la culture, et pour chacune d'entre elles, de porter une égale attention à la valeur que leur accordaient les fidèles et les autorités religieuses. L'enjeu est double : établir avec plus de précision l'évolution des manifestations concrètes de la culture religieuse ; comparer sous ce rapport les régions entre elles pour discerner les retards, voire les singularités. C'est ainsi que nous comptons, le cas échéant, caractériser les cultures régionales et identifier les conditions d'émergence ou de disparition de ces traits distinctifs.

C'est dans cette perspective qu'est abordée ici l'étude des conceptions pré-nuptiales (CPN) à Trois-Rivières. D'entrée de jeu, on conviendra que l'enseignement catholique du neuvième commandement sur la sexualité et le mariage, de même que l'attention portée aux mœurs sexuelles dans la pastorale catholique font de la conception pré-nuptiale un bon indice du respect des prescriptions religieuses. Le premier objectif de cette recherche est de comparer l'évolution de cet indice à celle de la pratique de la communion pascale et ainsi, de vérifier la portée des conclusions qui en ont été tirées. L'indice CPN est d'autant plus intéressant à observer dans ce genre d'analyse qu'il se prête à une quantification rigoureuse dans le long terme, tout comme la pratique pascale qui est obligatoire et dénombrée dans les rapports annuels des curés. Il faudra cependant avoir à l'esprit que les deux termes de la comparaison ne sont pas de même essence : l'un est inscrit

dans la nature humaine avant d'être soumis à des prescriptions qui proviennent de la culture, l'autre est purement culturel. Cette différence fondamentale a probablement des effets sur le respect des prescriptions religieuses qui s'y rattachent. Nous essaierons de les identifier.

Le deuxième objectif consiste à comparer l'évolution des CPN à Trois-Rivières avec ce que l'on sait du Québec depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'aux années récentes d'après-guerre. Dans l'ensemble des études consacrées aux conceptions prénuptiales, les *xix<sup>e</sup>* et *xx<sup>e</sup>* siècles sont peu présents et le monde urbain est presque ignoré. Parmi les régions québécoises, seul le Saguenay, urbain comme rural, a été minutieusement exploré, par Gérard Bouchard<sup>1</sup>. La question a aussi été abordée par Peter Gossage dans le cas de Saint-Hyacinthe<sup>2</sup>. En ajoutant Trois-Rivières à ce tableau, il sera possible de comparer trois petites villes de dimension assez semblable qui ont évolué dans des environnements différents : l'une en région périphérique, l'autre au cœur de la vallée laurentienne et la troisième dans l'influence immédiate de la région montréalaise. On verra que Trois-Rivières se présente quelque peu différemment et invite à ouvrir l'enquête à d'autres villes.

Le troisième objectif est d'identifier les facteurs ou les circonstances susceptibles de rendre compte de la transgression d'une règle si fortement admise. Dans la recherche des facteurs sociaux caractérisant le cas trifluvien, il faut tenter d'interpréter les CPN à la lumière de la croissance de la population, des transformations de la trame urbaine et des conjonctures économiques et sociales qui marquent son évolution. Dans l'étude des motifs et des facteurs mentaux, nous nous inspirons de la typologie des CPN dressée par Peter Laslett<sup>3</sup> et nous portons attention sur le temps écoulé entre le mariage et la conception pour vérifier si celle-ci est consécutive à la décision du mariage ou si elle a pu la hâter ou la provoquer.

## MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ENQUÊTE

Cette recherche repose sur un échantillon de 2866 mariages survenus à Trois-Rivières de 1850 à 1950. Pour chaque période quinquennale, la pre-

1. Gérard Bouchard, « L'évolution des conceptions prénuptiales comme indicateur de changement culturel », *Annales de démographie historique* (1993) : 25-49.

2. Peter Gossage, *Families in Transition. Industry and Population in Nineteenth-Century Saint-Hyacinthe* (Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999), 299 p.

3. Peter Laslett, « Introduction: Comparing Illegitimacy Over Time and Between Cultures », dans P. Laslett, C. Oosterveen and R. M. Smith, dir., *Bastardy and Its Comparative History* (Cambridge., Harvard University Press, 1980), 8.

mière année du registre de l'état civil, et la deuxième si la première était insuffisante, ont été dépouillées pour obtenir un échantillon d'au moins 100 mariages. Trois-Rivières n'a jusqu'en 1909 qu'une seule paroisse, Immaculée-Conception. Pour le XIX<sup>e</sup> siècle, l'échantillon a donc été construit à partir des registres de mariages de cette paroisse. À compter de 1910, par souci d'avoir un échantillon représentatif, s'est ajouté le dépouillement d'une année (exceptionnellement de deux années) des registres de mariages de Notre-Dame-des-Sept-Allégresses et de Sainte-Cécile<sup>4</sup>, paroisses englobant les quartiers ouvriers apparus à la faveur de la deuxième vague d'industrialisation. Ensemble, ces trois paroisses constituent plus de la moitié de la population trifluvienne jusqu'à la fin de la période étudiée.

Ce corpus a ensuite servi à la recherche des premières naissances dans les registres des baptêmes de toutes les paroisses de la ville. Les règles de sélection de l'échantillon ont été établies pour soutenir la comparaison avec l'étude de Gérard Bouchard : ne retenir que les premières unions, car le taux de CPN chez les veufs et les veuves est reconnu comme plus élevé ; éliminer le mariage dont la première naissance est un enfant mort-né ; ne considérer que les unions qui ont donné une naissance dans les cinq ans (60 mois) suivant le mariage : les autres couples sont considérés comme inféconds ou comme ayant quitté Trois-Rivières. En fait, devant l'impossibilité de poursuivre l'observation au-delà des registres des paroisses de Trois-Rivières, il est apparu prudent de limiter l'examen à cinq ans (moins de 60 mois) pour éviter d'inscrire comme premières naissances des enfants de couples mariés à Trois-Rivières qui auraient eu un premier enfant ailleurs et y seraient revenus après cinq ans. Il est certain qu'en éliminant ces couples, on sous-estime quelque peu le nombre de mariages féconds, base de calcul des conceptions prénuptiales. Selon Réal Bates, qui a dû appliquer cette règle dans une partie de son enquête sur la population de la Nouvelle-France, la « sous-estimation ne peut être que légère, les intervalles protogénésiques très longs [de plus de 5 ans] ne pouvant être que très rares dans une population à fécondité non dirigée<sup>5</sup> ».

L'application de ces règles a réduit l'échantillon à 1659 mariages. Le nombre de ces mariages dits « observés » est donc le dénominateur du calcul des conceptions prénuptiales. Pour chaque période quinquennale, le

4. L'année de la fondation de ces paroisses, le faible nombre de mariages rend nécessaire l'ajout dans l'échantillon d'une deuxième année de dépouillement des registres.

5. Réal Bates, « Les conceptions prénuptiales dans la vallée du Saint-Laurent avant 1725 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40,2 (automne 1986) : 256.

**TABEAU 1**

**Évolution des conceptions prénuptiales à Trois-Rivières, 1850-1949**

Périodes quinquennales <sup>1</sup>	Mariages	Mariages observés <sup>2</sup>	% de mariages observés	Conceptions prénuptiales	% de conceptions prénuptiales
1850-1854	107	64	59,81	3	4,69
1855-1859	117	67	57,26	3	4,48
1860-1864	105	63	60,00	1	1,59
1865-1869	125	73	58,40	3	4,11
1870-1874	172	114	66,28	8	7,02
1875-1879	131	79	60,31	7	8,86
1880-1884	115	68	59,13	6	8,82
1885-1889	102	67	65,69	3	4,48
1890-1894	104	64	61,54	1	1,56
1895-1899	112	68	60,71	3	4,41
1900-1904	106	62	58,49	6	9,68
1905-1909	145	80	55,17	8	10,00
1910-1914	155	91	58,71	9	9,89
1915-1919	155	93	60,00	9	9,68
1920-1924	157	95	60,51	13	13,68
1925-1929	154	90	58,44	11	12,22
1930-1934	124	70	56,45	7	10,00
1935-1939	144	76	52,78	9	11,84
1940-1944	318	162	50,94	14	8,64
1945-1949	218	113	51,83	10	8,85
Total	2 866	1 659	57,89	134	8,08

Périodes décennales	Mariages	Mariages observés <sup>2</sup>	% de mariages observés	Conceptions prénuptiales	% de conceptions prénuptiales
1850-1859	224	131	58,48	6	4,58
1860-1869	230	136	59,13	4	2,94
1870-1879	303	193	63,70	15	7,77
1880-1889	217	135	62,21	9	6,67
1890-1899	216	132	61,11	4	3,03
1900-1909	251	142	56,57	14	9,86
1910-1919	310	184	59,35	18	9,78
1920-1929	311	185	59,49	24	12,97
1930-1939	268	146	54,48	16	10,96
1940-1949	536	275	51,31	24	8,73

TABLEAU 1

**Évolution des conceptions prénuptiales à Trois-Rivières, 1850-1949  
(suite)**

Périodes de vingt-cinq ans	Mariages	Mariages observés <sup>2</sup>	% de mariages observés	Conceptions prénuptiales	% de conceptions prénuptiales
1850-1874	626	381	60,86	18	4,72
1875-1899	564	346	61,35	20	5,78
1900-1924	718	421	58,64	45	10,69
1925-1949	958	511	53,34	51	9,98
<b>Grandes périodes</b>					
1850-1899	1 190	727	61,09	38	5,23
1900-1949	1 676	932	55,61	96	10,30

1 L'étude porte sur les mariages survenus dans la première et la deuxième année de la période quinquennale pour constituer un échantillon d'au moins 100 mariages par période.

2 Le mariage « observé » est celui qui a donné une naissance dans les cinq premières années.

pourcentage de mariages « observés » se situe entre 55 % et 65 % de l'échantillon (voir tableau 1), sauf à la toute fin de la période étudiée où il est d'un peu plus de 50 %. En somme, d'une période à l'autre, le taux est sensiblement le même, ce qui nous paraît être la garantie que le rejet de fiches ne répondant pas aux critères n'a pas introduit de biais important et que la reconstitution de l'évolution est une opération crédible.

Les sources utilisées dans cette enquête ne sont pas directement les registres de l'état civil, mais leur transcription par les membres de la Société de généalogie de la Mauricie, sauf pour quelques paroisses. Or, la transcription des registres n'est pas toujours intégrale et peut varier d'une période et d'une paroisse à l'autre. On retient dans une paroisse une information — la profession des époux, par exemple — qu'on ne conserve pas ailleurs, car l'objectif de ceux qui se donnent la peine de faire ce travail fastidieux est tout simplement de reconstituer des lignées. Les autres informations sont contingentes et inscrites selon le temps et l'espace disponibles. On ne trouvera donc pas dans cette enquête sur les CPN le raffinement auquel nous ont habitués ceux qui ont utilisé la méthode de reconstitution des familles. Ne sont pas accessibles l'âge au mariage des

époux et épouses, le degré d'alphabétisation, le groupe socioprofessionnel d'appartenance, le rang de naissance de la mère, la comparaison avec les naissances illégitimes et plusieurs autres observations qui enrichissent habituellement ce type d'enquête. Nous sommes contraints à ne pouvoir observer que l'évolution des conceptions prénuptiales au sein de cette population, sans distinction de catégories de tous ordres. Il sera cependant possible d'avancer des hypothèses sur l'incidence de l'habitat et du groupe socioprofessionnel.

### **ÉVOLUTION DES CPN À TROIS-RIVIÈRES COMPARÉE AU QUÉBEC**

La définition généralement admise de la conception prénuptiale est la naissance survenue avant le début du huitième mois de mariage. Cette norme, définie par Louis Henry pour les populations d'Ancien Régime, est susceptible d'annuler les « erreurs de sens opposé<sup>6</sup> », c'est-à-dire les naissances prématurées comptées parmi les CPN et les véritables conceptions prénuptiales survenant après le septième mois. Il ne semble pas qu'on doive remettre en question cette norme dans le Québec de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Le seuil du « 7<sup>e</sup> mois révolu » repose sur le fait qu'un prématuré de moins de huit mois était rarement viable. Or, cette réalité de l'Ancien Régime existait toujours dans le Québec du xx<sup>e</sup> siècle avant que se généralisent les accouchements à l'hôpital après la Seconde Guerre mondiale.

Le tableau 1 présente l'évolution des CPN à Trois-Rivières par périodes de 5, 10, 25 et 50 ans. Ce sont autant de perspectives différentes pour éclairer l'objet. Si on l'observe aux 5 ans, l'évolution paraît être en dents de scie ; elle est nettement plus continue aux 10 ans et, tous les 25 ans, elle se présente comme un mouvement en croissance constante. En fait, la croissance est lente dans la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle, suivie d'une brusque hausse au début du xx<sup>e</sup>, puis d'une légère diminution en fin de période. Dans le long terme d'un siècle, le taux d'augmentation est cependant considérable : il passe de 5,23 % pour les années 1850-1899 à 10,3 % dans la première demie du xx<sup>e</sup> siècle.

Le déclin des CPN en fin de période mérite qu'on s'y arrête. Quatre facteurs explicatifs peuvent être considérés : le caractère peu représentatif de l'échantillon constitué, la mobilité de la population, la contraception et la hausse des naissances illégitimes.

6. Louis Henry, *Techniques d'analyse en démographie historique* (Paris, Institut national d'études démographiques, 1980), 107.



On remarque dans le tableau quinquennal que la proportion de mariages « observés » varie substantiellement d'une période à l'autre et qu'elle fléchit sous les 55 % à partir des années 1935-1939. L'explication de cette évolution en dents de scie tient peut-être dans ce que l'année choisie pour bâtir l'échantillon est occasionnellement exceptionnelle. Rappelons que chacune de ces périodes est reconstituée à partir d'un échantillon de mariages prélevé la première année d'une période quinquennale ou la deuxième, si le nombre de 100 n'est pas atteint. Afin d'atténuer l'effet déformant d'une année exceptionnelle, il est préférable d'examiner ces proportions à l'échelle de périodes plus longues, soit aux 10 ans ou aux 25 ans. Ce faisant, nous grossissons l'échantillon et évitons en même temps les fluctuations induites par l'effet des petits nombres. Mais quelle que soit la longueur de la période retenue pour les fins de cette étude — 5, 10 ou 25 ans —, le taux des mariages « observés » est plus bas en fin de période. Ces taux inférieurs étant moins représentatifs que ceux des périodes antérieures, il est donc permis de croire qu'ils pourraient expliquer le fléchissement des conceptions prénuptiales au cours des années 1940.

À première vue, les fluctuations des taux de mariages « observés » s'expliqueraient par la mobilité de la population. Cela ne semble pas être le cas ici. Il est généralement admis en démographie que les périodes de crise économique ou leur contraire, les périodes de prospérité et de grand dynamisme, entraînent une forte mobilité de la population. Ainsi, à Trois-Rivières, la grande industrialisation des premières décennies du siècle et les deux guerres mondiales entrecoupées par la Crise ont dû provoquer un brassage de population. Or, le taux des mariages « observés » reste stable durant les premières décennies et s'abaisse seulement à la fin de la période. On ne peut donc conclure avec assurance qu'il s'agit du résultat de la mobilité de la population.

Une autre explication possible du fléchissement des mariages « observés » et de l'indice CPN en fin de période pourrait être la baisse radicale, au cours de la Crise, du taux de natalité, lequel est passé de 45 à 27 pour 1000 entre 1929 et 1938. François Guérard en attribue la cause à la diminution de la nuptialité et à l'utilisation par les couples de certaines formes de limitation des naissances<sup>7</sup>. Mais ici encore, l'explication ne nous satisfait qu'à moitié, car c'est en 1940 (tableau 1), soit dans la décennie suivante, que les taux de conceptions prénuptiales s'abaissent. Cette diminution en fin de

7. François Guérard, *La santé publique dans deux villes du Québec de 1887 à 1929 : Trois-Rivières et Shawinigan*, thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 1993, 407.

période peut aussi être associée à un âge plus précoce au mariage, qui a pour effet d'éliminer les risques de conception prénuptiale, contrairement à la période précédente où les mariages sont retardés en raison de la Crise.

Enfin, ajoutons à ce tour d'horizon la forte probabilité qu'une part de l'explication du fléchissement des CPN en fin de période se trouve du côté de l'accroissement des naissances illégitimes. En fait, la marge est mince entre celle-ci et la conception prénuptiale. Il suffit souvent de la décision des futurs époux de devancer leur mariage de quelques jours, voire de quelques semaines pour transformer une naissance dite illégitime en une conception prénuptiale. À la limite, comme l'écrit Gérard Bouchard, lorsque la naissance précède ou suit de très près le mariage, les deux événements se confondent<sup>8</sup>. Dans les données colligées pour cette étude, sur les 134 conceptions prénuptiales recensées, 21 naissances sont survenues dans les huit premières semaines du mariage, soit à la marge de ce qui distingue les deux événements. C'est en ce sens qu'on peut dire que la naissance illégitime est susceptible de modifier ponctuellement le taux de CPN.

La proximité de la naissance illégitime et de la CPN font qu'une étude rigoureuse de l'une doit tenir compte de l'évolution de l'autre. Or ici, les archives consultées ne fournissent pas ces informations : les rapports annuels des curés de la ville épiscopale sont muets avant 1930 et les registres de baptêmes de la seconde moitié du siècle révèlent chaque année plus d'une douzaine de naissances illégitimes sans qu'il soit possible de départager celles qui proviennent d'autres localités. Du reste, même si le registre de baptêmes était transparent, nous ne serions guère plus avancés, car il est probable que plusieurs parmi les Trifluviennes concernées allaient accoucher à l'extérieur.

Il est par ailleurs à peu près certain qu'il ne faut pas retenir les naissances illégitimes comme susceptibles de modifier substantiellement l'évolution des CPN au XIX<sup>e</sup> siècle, telle qu'elle apparaît au tableau 1. En l'absence des données trifluviennes sur les naissances illégitimes, on peut prendre la mesure de l'importance de ces transgressions dans les rapports annuels des curés des paroisses rurales de la Mauricie, qui indiquent qu'elles sont tout à fait exceptionnelles. La réprobation sociale pèse lourdement sur ce comportement qui est décrit en termes des plus méprisants par les curés. Jugeons-en par les propos du curé de Saint-Narcisse dans son rapport de 1862 : « Depuis 29 ans que je suis curé, je n'ai jamais eu le déshonneur de souiller mes registres par des baptêmes de bâtard, mais aujourd'hui [...] j'ai

8. G. Bouchard, *op. cit.*, 26-27.

la douleur et la honte d'en baptiser un. La mère est veuve, le père, dit-on, est de Saint-Stanislas. » D'autres curés écrivent avec satisfaction dans leur rapport de la fin des années 1850 qu'ils n'en ont pas eu depuis longtemps : aucun depuis onze ans à Saint-Barnabé, de même qu'à Saint-Prosper depuis la fondation de la paroisse six ans auparavant. Mais il y en a régulièrement à Saint-Paulin, qui comprend le petit village de la scierie de Hunterstown. Ce curé déplore que « les fréquentations ne soient pas assez surveillées par les parents [...] surtout dans un endroit où la population est comme entassée dans un tout petit espace ». En fait, selon les rapports des onze paroisses de la Mauricie qui ont répondu à cette question<sup>9</sup>, il n'y a que trois naissances illégitimes à la fin des années 1850 et six dans 25 paroisses à la fin du siècle. Traduits en pourcentages des baptêmes, au milieu comme à la fin du siècle, ces faibles nombres équivalent à 0,36 %<sup>10</sup>. Au Saguenay, de 1842 à 1887, il y a 1 naissance illégitime sur 3000 baptêmes (0,03 %). Ce rapport est en Mauricie rurale de 1 sur 280 et de 1 sur 46 (2,2 %) dans la paroisse rurale de Sorel entre 1800 et 1839<sup>11</sup>. Au-delà des écarts entre ces divers milieux, il ressort que ce faible pourcentage de naissances illégitimes en milieu rural mauricien, s'il est transposé à Trois-Rivières, ne modifie guère le tableau 1 et ne peut invalider le constat que l'évolution des CPN confirme une grande fidélité aux enseignements catholiques jusqu'aux années 1900.

Les naissances illégitimes auraient commencé à croître de manière significative au xx<sup>e</sup> siècle. Précisons qu'il n'y a aucune évidence qu'elles aient augmenté avant la décennie de 1930. Selon l'étude saguenayenne, l'indice « naissance illégitime » a fait un bond de 0,3 % à 2,2 % de 1922-1931 à 1932-1941<sup>12</sup>. À Trois-Rivières, les années 1930 marqueraient un tournant. La démonstration ne peut être statistique et définitive, car les données sur le sujet sont plutôt des commentaires, des jugements de valeur et quelques données statistiques éparses provenant de ceux-là même qui dénoncent la situation. Elle paraît tout de même crédible. Jugeons-en. Au début des années 1930, l'abbé Charles E. Bourgeois est mandaté par l'évêque pour établir à Trois-Rivières l'Œuvre de placement des orphelins, jugée « impérieusement nécessaire ». Il entreprend donc des enquêtes, discrètes, précise-t-il,

9. Ce sont les rapports produits dans les années 1856-1862. Le diocèse de Trois-Rivières compte alors 15 paroisses sur la rive nord ; il en compte 30 à la fin du siècle.

10. Le nombre des baptêmes provient des déclarations des curés dans leurs rapports annuels.

11. G. Bouchard, *op. cit.*, 41 et Allan Greer, *Peasant, Lord, and Merchant. Rural Society in Three Quebec Parishes, 1740-1840* (Toronto, University of Toronto Press, 1985), 58.

12. G. Bouchard, *op. cit.*, 40.

dans les maternités privées locales et dans les crèches de Québec et Montréal pour dénombrer celles qui proviennent de Trois-Rivières. Il estime important de faire cette étude pour démontrer aux élus municipaux qu'ils paient une juste part de cette œuvre qui dessert également l'ensemble du diocèse et même les populations extérieures. Par ailleurs, compte tenu qu'au début de son enquête il considère les désordres moraux — essentiellement la prostitution et la fréquentation des salles de danse et des bars — comme la cause de l'augmentation des naissances illégitimes, ces données lui servent à persuader les élus municipaux d'adopter une réglementation appropriée. Son enquête établit qu'il y a 38 filles-mères à Trois-Rivières en 1935. Ce nombre augmente à 51 en 1942, puis passe brusquement à 80 en 1943. Bourgeois impute cette dernière hausse « aux lois fédérales de guerre qui ont fait entrer les filles dans les usines avec les garçons<sup>13</sup> ».

Si ces données reflètent justement la réalité, elles pourraient rendre compte de la baisse des conceptions prénuptiales survenue au début des années 1940 et tel que le montre le tableau 1.

Dans la comparaison interrégionale québécoise, le taux trifluvien de CPN au XIX<sup>e</sup> siècle double celui du Saguenay et est nettement supérieur à celui de Saint-Hyacinthe (tableau 2). Cette différence peut tenir à des facteurs qu'il n'est pas encore possible de vérifier : les milieux sociaux et les principales activités économiques, l'encadrement social<sup>14</sup> et les modèles dominants de fréquentation entre les femmes et les hommes.

Même en ayant un taux de CPN supérieur à celui des deux autres villes québécoises, Trois-Rivières, dans la comparaison internationale (tableau 3), fait figure de modèle de respect des enseignements catholiques. Par exemple, la Bretagne rurale dont la réputation de fidélité à l'Église a été démontrée<sup>15</sup>, enregistre des taux qui doublent ceux de Trois-Rivières. D'autres cultures catholiques comme la Wallonie et la Basse-Silésie enregistrent aussi des taux qui dépassent ou avoisinent ceux des cultures protestantes. Serait-ce que là, les fiançailles lèvent l'interdit des relations

13. *Le Nouvelliste*, 8 février 1944. Mes remerciements à Lucia Ferretti qui m'a transmis ces informations tirées de sa recherche en cours sur l'œuvre de Ch.-E. Bourgeois.

14. Selon les moyens déployés, la taille des populations concernées, entre autres facteurs, peut avoir une certaine incidence sur l'efficacité de l'encadrement social. La population de Saint-Hyacinthe est de 3195 habitants en 1851, 3746 en 1871 et 9210 en 1901. Chicoutimi compte 1393 habitants en 1871 et 3826 en 1901.

15. Michel Lagrée, *Religion et culture en Bretagne, 1850-1950* (Paris, Fayard, 1992), 601 p.

TABLEAU 2

**Aperçu comparatif des conceptions prénuptiales au Québec  
des origines à 1950**

Période	Localité/Région	Rural	Urbain	Rural/Urbain
Avant 1700 <sup>1</sup>	Nouvelle-France	4,4	4,7	-
1700-1760 <sup>2</sup>	Nouvelle-France	5,7	10,5	7,2
1700-1760 <sup>3</sup>	Québec	-	10,4	-
1760-1800 <sup>4</sup>	Sorel	6,7	-	-
1800-1850 <sup>5</sup>	Sorel	6,6	-	-
1850-1900 <sup>6</sup>	Saguenay	3,5-4	2,8	-
1850-1900 <sup>7</sup>	Saint-Hyacinthe	-	3,1	-
1850-1900	Trois-Rivières	-	5,2	-
1900-1950 <sup>8</sup>	Saguenay	4,6	7,1	5,5
1900-1950	Trois-Rivières	-	10,3	-
1900-1950 <sup>9</sup>	Montréal	-	15,5	-

1. Réal Bates, *op. cit.* : la Nouvelle-France pour la période 1621-1699.

2. Réal Bates, *op. cit.* : la Nouvelle-France pour la période 1700-1724.

3. Danielle Gauvreau, *Québec. Une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France* (Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1991), 142-143: ville de Québec, 1700-1759.

4. Allan Greer, *op. cit.* : paroisse de Sorel, 1740-1779

5. Allan Greer, *op. cit.* : paroisse de Sorel, 1780-1839

6. Gérard Bouchard, *op. cit.* : période 1842-1911 pour le Saguenay rural; 1882-1911 pour le Saguenay urbain.

7. Peter Gossage, *op. cit.* : ville de Saint-Hyacinthe, 1850-1900.

8. Gérard Bouchard, *op. cit.* : période 1912-1941 pour le Saguenay rural et urbain; 1902-1951 pour le Saguenay rural/urbain.

9. Lucia Ferretti, *Entre voisins. La société paroissiale en milieu urbain : Saint-Pierre-Apôtre, 1848-1930* (Montréal, Boréal, 1992), 131 et 223: paroisse Saint-Pierre-Apôtre, 1901-1911.

sexuelles entre les « promis »? C'est une explication plausible<sup>16</sup>, mais il faudrait pousser plus avant la comparaison pour en comprendre la portée.

Les valeurs trifluviennes des CPN, aux *xix<sup>e</sup>* et *xx<sup>e</sup>* siècles, comme celles du Saguenay et du Québec étudiées à ce jour, font bande à part dans la comparaison avec l'extérieur. Elles appellent le constat qu'en tirait Gérard Bouchard sur l'existence « à cet égard [d']une sorte de modèle canadien-français qui serait la résultante à la fois du contexte du peuplement (avec tous ces corollaires économiques, sociaux et culturels) et d'une empreinte particulière du catholicisme<sup>17</sup> ».

16. Jean-Louis Flandrin, *Les amours paysannes. Amour et sexualité dans les campagnes de l'ancienne France (xvii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles)* (Paris, Éditions Gallimard/Julliard, 1975), 177-191, présente de nombreux exemples de résistances des coutumes locales aux interdits de l'Église en matière de procréation; le mariage à l'essai en Pays Basque, le concubinage prénuptial en Corse, la confusion entre fiançailles et mariage, etc.

17. G. Bouchard, *op. cit.*, 42.

TABLEAU 3

**Conceptions prénuptiales : comparaison internationale,  
xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup> (valeurs extrêmes en %)**

Période	Région/population	Rural	Urbain	Rural/Urbain
xix <sup>e</sup> siècle	Angleterre	22-52	-	-
	États-Unis	9-23	-	-
	Allemagne	20-30	-	-
	Basse-Silésie	45-50	-	-
	Bretagne	8-15	-	-
	Wallonie	-	-	40-60
	Saguenay	3-5	-	-
	Trois-Rivières	-	3-8	-
xx <sup>e</sup> siècle	Angleterre	18-40	-	-
	Saguenay <sup>2</sup>	4,6	7	3-7
	Trois-Rivières	-	9-13	-

1. Les données internationales et saguenayennes sont tirées de Gérard Bouchard, *op. cit.*, tableau 14.

2. Les données rurales et urbaines sont pour les années 1912-1941 et les données rurales/urbaines pour les années 1902-1951.

### UN CONTEXTE PARTICULIER

Quelle interprétation l'évolution des conceptions prénuptiales suggère-t-elle ? Si elles marquent effectivement le début d'une rupture précoce avec les prescriptions religieuses, rupture qui surviendrait au début du xx<sup>e</sup> siècle, un examen des circonstances ou des facteurs susceptibles de rendre compte de cette transgression atténue sa portée contestataire de l'ordre moral et social. Selon une classification élaborée par Peter Laslett<sup>18</sup>, la conception prénuptiale pourrait se produire dans quatre types de circonstances. Le premier de ces types est probablement très rare au Québec et ne peut être vérifié au moyen de la méthodologie de notre enquête. Il s'agit de la relation sexuelle avant mariage comprise comme test de fertilité. Le second est la CPN envisagée comme stratagème pour forcer le mariage. Réal Bates suppose qu'en Nouvelle-France, la forte proportion de conceptions prénuptiales impliquant les mariages des militaires s'explique par ce stratagème car, pour se marier, ces derniers devaient « avoir la permission de leurs supérieurs<sup>19</sup> ». L'existence des deux autres types a pu être vérifiée dans la population de la Nouvelle-France et dans

18. Peter Laslett, *op. cit.*, 8.

19. R. Bates, *op. cit.*, 267.

celle du Saguenay. L'un, dit le mariage « *shotgun* », est la relation sexuelle spontanée, sans intention de mariage, qui donne lieu à une conception et à une union de réparation pour éviter l'opprobre de la naissance d'un bâtard. L'autre est la conception après les fiançailles ou après la prise de décision du mariage, comme si le mariage prévu atténuait la portée de l'interdit. La règle élaborée par Réal Bates<sup>20</sup> pour départager ces deux types est la date de la naissance. Si celle-ci survient après le quatrième mois de mariage, il y a de fortes chances que l'épouse ne connaisse pas son état de grossesse lors de la décision du mariage ou qu'elle le découvre à ce moment. La CPN s'est alors produite dans le contexte d'un mariage anticipé. À l'inverse, si la naissance arrive au cours des quatre premiers mois, la grossesse a probablement provoqué le mariage. En Nouvelle-France, 60 % des CPN s'inscrivent dans le contexte du mariage anticipé. C'est 65 % au Saguenay et 57 % à Trois-Rivières<sup>21</sup>. Il y a donc toujours plus de la moitié des conceptions prénuptiales qui surviennent chez ceux qui se sont promis l'un à l'autre.

Par ailleurs, à Trois-Rivières, tout indique que les conceptions prénuptiales arrivent plus fréquemment en milieu ouvrier. Un semblable constat est aussi fait au Saguenay où l'analyse a été poussée assez loin pour préciser qu'il s'agissait au sein de la classe ouvrière de la fraction la moins alphabétisée<sup>22</sup>. Dans notre étude, en l'absence de recensements nominatifs pour le xx<sup>e</sup> siècle et sans pouvoir compter, comme au Saguenay, sur la reconstitution de la population à travers les actes d'état civil, une telle précision ne pouvait être obtenue. Pour tirer nos conclusions, il nous a fallu isoler un échantillon de la population ouvrière et le comparer à la population trifluvienne. La méthode a été de repérer deux paroisses habitées par une forte majorité de travailleurs manuels et d'y dépouiller les registres de mariages selon les indications fournies au début de cette étude.

Les conditions même de l'évolution de Trois-Rivières nous ont facilité la tâche. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, dans le contexte de reconstruction de la ville détruite par l'incendie de 1908 et à la suite de l'implantation de plusieurs grandes usines, la population se gonfle de nouveaux arrivants et connaît une croissance exceptionnelle (tableaux 4 et 5). Deux nouvelles paroisses sont créées pour encadrer cette population ouvrière qui s'entasse à proxi-

20. *Op. cit.*, 270-271.

21. À Trois-Rivières, 72 % pour la période 1850-1874 ; 57,8 % pour les années 1875-1899 ; 55,6 % pour 1900-1924 et 58,8 % pour 1925-1949.

22. G. Bouchard, *op. cit.*, 35-38.

**TABLEAU 4**  
**La population de Trois-Rivières, 1831–1951**

		% annuel moyen d'accroissement
1831	3 118	
1851	4 004	1,3
1871	7 570	3,2
1891	8 334	0,5
1901	9 981	1,8
1911	13 691	3,2
1921	22 367	5,0
1931	35 450	4,7
1941	42 007	1,7
1951	46 074	0,9

Source : Recensements du Canada

mité des usines. Ce sont Notre-Dame-des-Sept-Allégresses et Sainte-Cécile, toutes deux bordées par la première couronne industrielle qui abrite des manufactures de vêtements et de chaussures, une grande filature de coton, une usine de papier et une fonderie. Ces populations sont en partie constituées de jeunes travailleurs venus de la campagne. Ce sont essentiellement des locataires qui présentent une forte mobilité. En 1914, un journal local estime que les déménagements affectent près du tiers des Trifluviens<sup>23</sup>. La mobilité est encore plus forte dans ces nouveaux quartiers où le coût des loyers est entraîné à la hausse par une pénurie de logements. Loin de leurs familles, ces jeunes nouvellement arrivés à la ville ne sont plus astreints au cadre familial pour entreprendre leurs relations amoureuses. Et dans ce contexte de forte mobilité, l'encadrement paroissial ne peut que très faiblement suppléer à l'absence de surveillance familiale.

Ce contexte social explique probablement que ces populations ouvrières enregistrent régulièrement un taux de conceptions prénuptiales supérieur à leur part de la population trifluviennne. Par exemple, en 1915-1919, cinq des neuf CPN sont recensées dans ces paroisses, alors qu'elles ne constituent qu'approximativement 30 % de la population. En 1925-1929, les mêmes paroisses forment 46 % de la population et sont responsables de

23. A. Gamelin, R. Hardy, J. Roy, N. Séguin et G. Toupin, *Trois-Rivières illustrée* (Trois-Rivières, La corporation des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire, 1984), 79.



**TABLEAU 5**  
**La population des paroisses de Trois-Rivières**

	Immaculée- Conception (1678)*	Saint-Philippe (1909)	Notre-Dame-des- Sept-Allégesses (1911)	Sainte-Cécile (1912)	Saint-Sacrement (1926)	Saint-François- d'Assise (1927)	Sainte- Marguerite (1932)
1892	9 085	-	-	-	-	-	-
1914	-	-	3 349	1 799	-	-	-
1925	7 534	6 619	8 012	4 115	2 668	-	-
1931	8 046	7 369	5 912	5 760	3 810	2 021	1 365
1941	11 134	8 160	5 861	5 826	4 524	3 116	2 290
1951	11 365	7 891	5 373	6 297	5 137	3 736	5 636

\* Entre parenthèses, la date d'érection canonique.

Source : Jean Roy, Daniel Robert et Louise Verreault-Roy, *Les populations municipales et paroissiales de la Mauricie. Dossier statistique: 1850-1971* (Trois-Rivières, Groupe de recherche sur la Mauricie, Université du Québec à Trois-Rivières, 1980), 236 p.

54 % des CPN ; puis en 1940-1944, elles ne représentent que 28 % de la population, mais rendent compte de 43 % des CPN<sup>24</sup>.

Les caractéristiques sociales de ces populations, qui sont apparemment plus sujettes à la transgression des règles de l'Église, semblent être une explication plausible de la brusque hausse des conceptions prénuptiales à Trois-Rivières au début du xx<sup>e</sup> siècle. Mais comment expliquer que les taux de CPN se maintiennent élevés pendant le reste de la période étudiée ? Peut-on supposer que cette population ouvrière, récemment arrivée et peu stable, n'ait pas modifié son comportement par la suite ? Il est, en fait, peu probable que l'encadrement paroissial ait été sans aucun effet. Dès l'implantation de ces populations autour de la filature de coton Wabasso, en 1910, l'évêché crée la paroisse Notre-Dame et en confie la direction aux franciscains, une communauté spécialisée dans la pastorale ouvrière<sup>25</sup>. La panoplie des formes d'encadrement dispensée dans ce milieu contribue à en faire l'une des paroisses les plus dynamiques de la ville. La salle de théâtre des Compagnons de Notre-Dame, par exemple, attire la jeunesse de toutes les paroisses de Trois-Rivières. Et en face de l'église et de l'usine Wabasso, un magnifique édifice à logements est construit sous le nom de Foyer Sainte-Claire pour offrir des chambres ou des appartements aux jeunes filles récemment arrivées de la campagne. On peut donc penser qu'un certain redressement des comportements dans cette paroisse, tel que le laisse voir le tableau 6, soit en partie imputable à la pastorale franciscaine.

Le même tableau montre un nombre plus élevé de ces transgressions des règles de l'Église dans la paroisse Sainte-Cécile, ce qui suggère l'explication suivante. Cette paroisse abrite un îlot de logements délabrés, véritables taudis, dont le nombre s'accroît encore à la faveur de la crise des années 1930. À la vue de cet habitat, d'écrire les auteurs d'une pétition, « on en vient à la conclusion que la vie humaine compte moins que le bien-être des animaux domestiques<sup>26</sup> ». Voilà qui traduit bien l'état de marginalité sociale et économique dans laquelle est confinée une partie de la population de cette paroisse. Et cela pourrait bien expliquer qu'elle puisse être moins sensible au système de contrainte sociale — même si celui-ci

24. Le pourcentage de la population trifluvienne est établi sur la base des populations paroissiales en 1914, 1925 et 1941.

25. Claude Bélizaire, *Mode de vie et pastorale sociale dans une paroisse ouvrière de Trois-Rivières : Notre-Dame des Sept-Allégesses, vue à travers le Bulletin paroissial, 1916-1950*, mémoire de maîtrise (études québécoises), 1985, vi-117 p.

26. A. Gamelin *et al.*, *op. cit.*, 112.

**TABLEAU 6**  
**Les conceptions prénuptiales dans les paroisses de Trois-Rivières\***

Périodes quinquennales	Immaculée- Conception	Notre-Dame-des- Sept-Allégesses	Saint-François- d'Assise	Saint-Philippe	Saint-Sacrement	Sainte-Cécile	Total
1850-1854	3						3
1855-1859	3						3
1860-1864	1						1
1865-1869	3						3
1870-1874	8						8
1875-1879	7						7
1880-1884	6						6
1885-1889	3						3
1890-1894	1						1
1895-1899	3						3
1900-1904	6						6
1905-1909	8						8
1910-1914	7	1		1			9
1915-1919	3	4		1		1	9
1920-1924	7	5		1			13
1925-1929	3	3		2		3	11
1930-1934	3					4	7
1935-1939	1	1	1	1		5	9
1940-1944	4	1	1	2	1	5	14
1945-1949	3	1		2		4	10
Total	83	16	2	10	1	22	134

\* Ce tableau présente les CPN survenues dans les diverses paroisses de Trois-Rivières en ne tenant compte que des mariages célébrés à Sainte-Cécile, Immaculée-Conception et Notre-Dame-des-Sept-Allégesses.

s'inscrit dans les croyances transmises par l'Église à travers des enseignements dogmatiques — qui entraîne les autres composantes de la population trifluvienne au respect quasi intégral de ce modèle culturel de procréation. Cette hypothèse est d'autant plus plausible qu'elle se nourrit également du constat fait au Saguenay, et déjà mentionné, d'une plus forte propension à la transgression du modèle au sein des populations ouvrières les moins alphabétisées.

Il faudrait également expliquer pourquoi Trois-Rivières, depuis la seconde moitié du siècle dernier, affiche un taux de CPN supérieur à celui des autres petites villes à ce jour étudiées, et pourquoi la rupture avec les prescriptions ecclésiales est plus accentuée et plus précoce qu'au Saguenay. Ces questions plaident en faveur d'un élargissement de la recherche à quelques autres agglomérations urbaines afin de vérifier, d'une part, la singularité du cas trifluvien, d'autre part, l'hypothèse du rapport étroit entre une certaine marginalité sociale et la prise de distance vis-à-vis du modèle culturel dominant.

### **CONCEPTIONS PRÉNUPTIALES ET RENOUVEAU RELIGIEUX**

Que nous apprend l'évolution des CPN sur le renouveau religieux de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle? Ici pour comprendre toute la portée de la question, il faut présenter les interprétations divergentes sur le sens du processus en cause. Pour ma part, j'ai fortement nuancé l'interprétation selon laquelle les années 1840 auraient été, selon les expressions utilisées par les auteurs, le moment d'une révolution de la « ferveur religieuse » ou d'une « conversion » qui se traduirait, entre autres, par une pratique pascale plus assidue et par le redressement des conduites morales<sup>27</sup>. Dans le diocèse de Montréal<sup>28</sup>, le taux d'abstention de la confession annuelle est passé de 6,4 % des fidèles en 1841 à 3,3 % en 1890 (tableau 7); rien pour soutenir l'interprétation d'un changement radical dans la ferveur des fidèles. Par contre, le relèvement de la pratique de la communion pascale est beaucoup plus accentué. Le nombre de ceux qui s'abstiennent chute de 23,8 % à 3,8 % entre 1841 et 1890; la diminution se poursuit pour atteindre au XX<sup>e</sup> siècle la conformité presque parfaite aux prescriptions de l'Église. Gardons-nous cependant d'interpréter le respect des prescriptions

27. Louis Rousseau et Frank W. Remiggi, dir., *Atlas historique des pratiques religieuses. Le Sud-Ouest du Québec au XIX<sup>e</sup> siècle* (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1998), 215.

28. René Hardy, *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec, 1830-1930* (Montréal, Boréal, 1999), 113-144.

TABLEAU 7

**Confession annuelle et communion pascale  
dans le diocèse de Montréal, 1841-1912**

	Confession annuelle % d'abstention	Communion pascale % d'abstention
1841-1844	6,4	23,8
1845-1848	5,9	15,8
1850-1853	3,7	13,0
1863-1864	3,6	10,7
1880-1882	3,9	6,1
1890-1892	3,3	3,8
1903-1905		1,9
1910-1912		1,2

Source: R. Hardy, *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec, 1830-1930* (Montréal, Boréal, 1999), 142.

pascales comme le résultat d'un « changement de vie ». Ce qui est en cause dans cette transformation des conduites pascales, ce sont principalement les modalités et le rythme de diffusion du liguorisme, cette nouvelle théologie morale que le Vatican veut substituer au rigorisme qui domine partout depuis la Réforme. Le liguorisme propose une nouvelle conception de la confession et de la communion qui doit d'abord imprégner les milieux ecclésiastiques pour gagner les fidèles. En comparant la courbe des confessions annuelles à celle des communions pascales, nous mesurons, plus ou moins précisément, non pas le rythme de redressement de la ferveur, mais celui de la pénétration de l'esprit du liguorisme autant chez les confesseurs que chez les fidèles. En d'autres termes, s'il y avait de si nombreuses défections à la communion pascale antérieurement aux années 1880, c'est principalement parce que les confesseurs imposaient le délai d'absolution aux fidèles qui avouaient leurs fautes. Lorsque tous les prêtres sont formés à la morale liguorienne, les fidèles sont absous sans délai. Mais qui peut dire que leur comportement a profondément changé ?

Le redressement des conduites morales, comme argument pour justifier l'existence d'un réveil religieux à compter des retraites ou campagnes de prédication de 1840, ne prend en compte que les abus d'alcool. Mais aucune source ne fournit les moyens d'évaluer précisément l'importance de

la vente, de la production ou de la consommation d'alcool dans le Québec du siècle dernier. On conviendra, par ailleurs, de la fragilité d'une preuve de l'accroissement ou de la diminution de la consommation d'alcool basée exclusivement sur le succès ou l'échec des sociétés de tempérance ou sur les remontrances des pasteurs. L'étude de Douglas McCalla<sup>29</sup> sur la consommation d'alcool au Haut-Canada au début du XIX<sup>e</sup> siècle montre que la consommation est beaucoup plus faible qu'on a pu l'estimer à ce jour à partir de ce qu'il est convenu d'appeler la « *temperance literature* » et qu'elle n'a pas diminué ni augmenté entre 1810 et 1830. Or, ce sont précisément les années au cours desquelles s'implantent des dizaines de sociétés de tempérance dans cette province pour lutter contre ce qu'on juge être une consommation abusive d'alcool. Cette question a aussi une autre dimension : les animateurs et les prédicateurs des campagnes de tempérance des années 1840 visaient tout autant la fréquentation des auberges et tavernes, ces nouveaux lieux de sociabilité qui, au rythme de la progression du capitalisme commercial puis industriel, se répandaient en milieu rural et perturbaient l'ordre ancien<sup>30</sup>. Or, les sociétés de tempérance ont eu peu d'effet sur ce commerce. Elles auront cependant contribué à réglementer la vente d'alcool dans les paroisses où elles faisaient montre de dynamisme. En attendant des recherches plus approfondies, il semble prématuré de conclure que sous cet aspect, les mœurs populaires se sont transformées après 1840.

L'évolution des conceptions prénuptiales ne corrobore pas davantage cette interprétation. Mais s'agissant ici des mœurs, une précision s'impose au sujet de la portée véritable de ce que nous tentons de mesurer. Les données élaborées sur les CPN et celles consacrées aux naissances illégitimes reflètent moins les mœurs sexuelles prémaritales que le respect des règles de l'Église et des normes sociales en matière de procréation. En fait, elles n'informent que peu sur les activités sexuelles de la jeunesse, qui peuvent être variées et sans lien avec la conception. Un faible indice CPN, de rappeler Gérard Bouchard, « n'entraîne pas en effet que les couples n'aient pas eu de relations sexuelles avant de se marier, le champ des activités sexuelles ne se réduisant évidemment pas à l'"acte" comme tel<sup>31</sup> ».

29. Douglas McCalla, *Consumption Stories: Customer Purchases of Alcohol at an Upper Canadian Country Store in 1808-1809 and 1828-1829* (Sainte-Foy/Trois-Rivières, Centre interuniversitaire d'études québécoises, Université Laval/Université du Québec à Trois-Rivières, coll. « Chemements. Conférence », 1999), 11 p.

30. Argumentation développée dans René Hardy, *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec, 1830-1930* (Montréal, Boréal, 1999), 74-75 ; 97-110.

31. *Op. cit.*, 45 ; cette question est étudiée dans J.-L. Flandrin, *op. cit.*, 196 ss.

L'étude saguenayenne montre que l'indice CPN a légèrement décliné de 1850 à 1920, puis « a commencé à se relever légèrement », suggérant que dans cette région, les années d'avant Crise marquent les premières transformations dans l'ordre du respect presque intégral des prescriptions de l'Église. Pour Trois-Rivières, le tableau 1 indique non pas un déclin, mais une hausse constante bien que modérée des conceptions prénuptiales de 1850 à 1900 puis, avec le nouveau siècle, un éloignement de plus en plus accentué par rapport aux prescriptions de l'Église. Les termes de la comparaison avec le Saguenay sont cependant inégaux : Trois-Rivières est une ville, tandis que le Saguenay est une région en majorité rurale. Si on ne considérait que le Saguenay urbain, le craquement surviendrait probablement une décennie plus tôt, ce qui n'efface pas complètement le décalage existant entre les deux milieux urbains. Une rupture plus précoce et un taux de CPN nettement supérieur à Trois-Rivières invitent à poursuivre la recherche dans d'autres villes moyennes et dans d'autres régions pour comprendre ces modèles divergents de comportements dans des types d'habitat apparemment semblables.

L'évolution de l'indice CPN à Trois-Rivières ne confirme pas ce qu'on a appelé le réveil religieux des années 1840<sup>32</sup>. L'indice ne diminue pas ; il augmente au cours des années 1850-1880. Mais la lenteur de sa progression au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est probablement le résultat de l'encadrement accru des populations par le clergé séculier. En effet, les curés de la Mauricie se montrent particulièrement sensibles à cette question en dénonçant fréquemment, dans les rapports annuels de cette période, la négligence des parents à surveiller les fréquentations de leurs enfants. Cette surveillance peut être poussée très loin. Par exemple, dans le diocèse de Montréal, au terme d'une conférence ecclésiastique en 1847, des curés proposent à leur évêque d'agir au confessionnal en faisant de cette négligence un péché réservé que lui seul pourrait absoudre<sup>33</sup>. Cette suggestion, même si elle n'est pas retenue, montre toute l'importance que lui accordent les gardiens de la morale. L'action du clergé séculier dans ce domaine sera par la suite secondée par les communautés religieuses, en

32. L'évolution du nombre d'enfants illégitimes entraîne le même constat. Selon Peter Gossage, en se basant sur les données fournies par Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* (Montréal, Eusèbe Sénécal, 1887), 4 : 608, (Éditions Élysée, 1975), les taux de naissances illégitimes sont autour de 0,8 % de 1831 à 1860 et passent à 1,78 % dans la période 1861-1870, (« Les enfants abandonnés à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle : la crèche d'Youville des Sœurs Grises », *RHAF*, 40,4 (printemps 1987) : 554.).

33. Louis Rousseau et Frank W. Remiggi, *op. cit.*, 193.

nombre croissant dans un nouvel environnement institutionnel plus propice à promouvoir la diffusion des codes moraux catholiques. Ce modèle de procréation, déjà bien ancré dans la culture ambiante comme norme sociale, est renforcé par un encadrement accru du clergé.

À l'échelle du Québec, les données existantes (tableau 2) ne permettent pas de vérifier si les années 1840 ont été témoins d'un recul de l'indice CPN par rapport aux années antérieures. Seule la paroisse de Sorel a été étudiée de 1740 à 1839<sup>34</sup> et paraît peu représentative du monde rural. Située à la confluence de la voie laurentienne et de la route de pénétration vers les États-Unis et l'Atlantique, elle est grande fournisseuse de « voyageurs » au service des entreprises de traite de fourrures avant que la canalisation du Richelieu en fasse la porte d'entrée de l'Atlantique. La mobilité de la population paraît plus forte qu'ailleurs, ce qui explique peut-être des taux de naissances illégitimes (1,84 à 2,20 %) et de conceptions prénuptiales (6,7 à 8,4 %) plus élevés que ceux de la Nouvelle-France rurale ou de Trois-Rivières à la fin du siècle dernier. L'échantillon sorelois paraît donc trop singulier pour être projeté sur le monde rural et établir un pont entre la Nouvelle-France et le Québec d'après 1850.

La comparaison de l'indice CPN avec la communion pascale présente cependant des différences importantes auxquelles il faut porter attention. Alors que la fidélité des Trifluviens à la règle des Pâques est presque parfaite à la fin du siècle dernier, l'écart entre le prescrit et le vécu s'accroît dans le cas des conceptions prénuptiales. Cet écart s'accroît encore au xx<sup>e</sup> siècle, pendant que le respect des pratiques religieuses obligatoires demeure presque intégral jusqu'au début des années 1960. Par exemple, en 1928, dans les rapports annuels de six paroisses de Trois-Rivières, représentant la quasi-totalité des catholiques trifluviens en âge de communier, seulement 67 individus n'ont pas fait leurs pâques, soit 0,26 % des communians. Selon la même source, cette fidélité remarquable est à peine entamée en 1945, soit 0,43 % d'abstentions et commence véritablement à s'effriter après 1960 et davantage après 1965, alors que le signe le plus révélateur de cette rupture ne se trouve pas dans le dénombrement fait par les curés, mais dans leur aveu d'incapacité d'estimer le nombre d'absents.

Avant de conclure que ces deux indicateurs de la fidélité religieuse nous envoient des signaux contradictoires, il faut avoir à l'esprit que le pourcentage de ceux qui s'écartent du prescrit religieux est faible, voire très faible. Que l'un de ces indicateurs aille dans la direction opposée de l'autre

34. A. Greer, *op. cit.*, 58-59.



ne doit pas faire oublier qu'ils traduisent tous deux une observance presque rigoureuse du modèle catholique de comportement.

D'entrée de jeu, sans que cela nous interdise une autre hypothèse explicative, n'écartons pas la possibilité que la qualité des sources consultées puisse éclairer ces divergences. S'agissant ici de taux minimales de transgression des comportements inculqués, la différence entre les deux indicateurs peut tenir dans le fait que, d'un côté, le calcul des CPN à partir des registres de baptêmes ne peut être que rigoureux si la méthodologie est respectée, tandis que, de l'autre, la base de calcul est une estimation du curé qui peut comporter une marge d'imprécision.

Mais il n'est pas impossible non plus que ces deux courbes en sens opposé reflètent la réalité. La communion pascale est une obligation rituelle très forte en même temps qu'un geste quasi public qui engage la réputation de l'individu et de sa famille et le soumet à la pression sociale. La conception prénuptiale relève de la vie privée et elle le restera tant qu'elle ne sera pas révélée à la communauté par une grossesse accidentelle. S'abstenir de communier est un acte presque officiel de refus non seulement de la prescription religieuse, mais surtout du pouvoir social qui l'impose ; la conception prénuptiale est le résultat d'une pulsion sexuelle qu'on est d'autant plus enclin à satisfaire qu'on la croit sans conséquence. Ainsi, la pratique pascale paraît être un indice plus sensible que les CPN à un environnement social propice à conditionner les comportements. Elle est ancrée dans les habitudes et réagit directement au jugement réprobateur de la communauté ; elle est donc susceptible de résister plus longtemps au changement.

Malgré leurs tendances divergentes, répétons-le, ces deux indicateurs ne se contredisent pas, ils traduisent tous les deux une même réalité — la fidélité aux enseignements catholiques — qu'ils éclairent sous un angle différent. En fait, le changement majeur dans ces deux ordres de comportements apparaît presque en même temps lorsque la révolution sexuelle de la fin des années 1960 vient doubler les transformations sociales de la Révolution tranquille.

\*  
\* \*

En conclusion, parmi les constats de cette étude, rappelons ceux qui répondent aux préoccupations qui en sont à l'origine.

- L'évolution des conceptions prénuptiales montre une grande fidélité de la population trifluvienne aux enseignements religieux. Elle donne

cependant de cette évolution une chronologie très différente de celle qui a été dressée à partir de l'étude des pratiques religieuses obligatoires. Cette comparaison entre deux indices invite à élargir l'enquête à d'autres éléments pour avoir une image plus nuancée du rythme d'abandon du modèle culturel catholique et pour identifier les habitats et les régions qui furent les premiers à s'en distancier.

- Peut-on conclure à l'existence d'un modèle urbain de CPN au XIX<sup>e</sup> siècle? Bien qu'il n'existe pas d'étude sur le monde rural mauricien pour supporter une telle affirmation, les taux trifluviens, beaucoup plus élevés que ceux des autres populations québécoises étudiées à ce jour et fort probablement plus hauts qu'en milieu rural, semblent plaider en faveur de l'existence d'un tel modèle.
- La thèse d'un réveil religieux qui aurait transformé les comportements religieux et moraux n'est pas corroborée par cet indice. Par contre, en identifiant les caractéristiques sociales des populations plus sujettes à la transgression des règles de l'Église, cette étude indique que l'implantation de ce modèle s'inscrit dans les rapports sociaux et que sa pénétration dans la culture semble relative au degré d'intégration sociale des populations concernées. En contrepartie, elle montre que même en milieu urbain, hormis des îlots d'indifférence sinon de résistance, le modèle catholique de procréation est bien respecté jusqu'à la fin de la période étudiée. Cette dernière observation ne contredit pas l'hypothèse d'un modèle urbain de CPN, car il est peu probable qu'un tel noyau d'indifférence au modèle de procréation ait pu subsister en milieu rural.